

## CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INDIVIDUEL "JEUNES"

Samedi 4 et dimanche 5 JUIN 2016

### GOLF de VAL QUEVEN

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux :

- Joueurs qualifiés suite aux qualifications départementales (4 tours)
- Joueurs licenciés d'un Club de la Ligue de Bretagne.
- **Joueurs qui se sont acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 €**

#### FORME DE JEU

#### Stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

##### Catégories :

- U 16 (Minimes garçons et filles) .... nés en 2000 et 2001
- U 14 (Benjamins et benjamines)..... nés en 2002 et 2003
- U 12 garçons et filles nés en 2004 et après

Distances de jeu préconisées : voir § 5-3-6-4 du Vade-mecum sportif de l'année en cours

Ordre de jeu : 1<sup>er</sup> jour : par ordre croissant des index et par catégories  
2<sup>ème</sup> jour : par ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour et par catégories

Classement : Addition des scores "Bruts" des 2 tours.

En cas d'égalité de score pour la 1<sup>ère</sup> place, un play-off en « trou par trou » sera organisé  
En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en "trou par trou" sera organisé

#### CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vademecum 2016 page 134)

**Epreuve "non-fumeur"** : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (1-9-3)

**Chariot électrique** : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

**Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

**Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

**Moyens de déplacements** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

**Téléphone portable** : Son utilisation est déconseillée (voir le règlement complet page 39 du vademecum 2016).

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

#### ENGAGEMENT

#### Les inscriptions se font par l' EXTRANET

**DATE LIMITE : JEUDI 26 MAI 2016**

**Pour tous renseignements**

Serge LUDOT : email : [sergeludot@orange.fr](mailto:sergeludot@orange.fr) Portable : 06 83 07 12 88

**QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2016**  
**U 12 – U 14 (BENJAMINS) – U 16 (MINIMES) (filles et garçons)**

**Quotas 2016 PHASE REGIONALE**

Les ligues de **Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire** déterminent les dates, lieux et modalités des épreuves régionales, afin de sélectionner les joueurs et joueuses qui participeront dans chacune des catégories et selon les quotas attribués, à la phase inter-régionale de qualification pour le championnat de France.  
 Tous les joueurs appartenant à un Pôle Espoir ou France sont qualifiés d'office, ils ne rajoutent pas de place aux quotas

**Il appartiendra ensuite à chacun et chacune des qualifiés de s'inscrire pour la phase finale des 6 - 7 et 8 juillet au GOLF de VAL QUEVEN ([voir date limite et modalités tableau ci-dessus](#))**  
**Les inscriptions se font sur Extranet par les secrétariats ou AS des clubs.**

**En cas de problème téléphoner à Serge LUDOT (avant la date limite) au 06 83 07 12 88)**

**QUOTAS DES LIGUES**

Les quotas pour chacune des 3 ligues seront établis compte tenu des index des meilleurs joueurs / catégorie d'âge

	GARÇONS				FILLES				TOTAL
	Minimes U 16	Benjamins U 14	U12	Total Garçons	Minimes U 16	Benjamins U 14	U12	Total filles	
BASSE NORMANDIE	5	7	4	16	1	1	5	7	23
BRETAGNE	8	16	13	37	5	7	5	17	54
PAYS DE LA LOIRE	14	10	13	37	3	1	2	6	43
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>30</b>	<b>90</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>30</b>	<b>120</b>
<b>QUOTA France</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>37</b>

**NOUVEAUTE 2016 :**

**1 place** flottante par inter-région toutes catégories confondues (une inter-région peut retirer une place dans une catégorie pour la rajouter à une autre)

**PHASE LIGUE de BRETAGNE**

⇒ Dates des RENCONTRES - FORME DE JEU

Date	Lieu	Ligue	Forme de jeu
2 tours départementaux + Championnat départemental Les 5 et 6 AVRIL	CD 22-35-29-56	Bretagne	18 trous SP par jour – 4 tours
4 et 5 JUIN	VAL QUEVEN	Bretagne	18 trous SP par jour – 2 tours

⇒ **La Sélection se fait par les tours départementaux (addition des 3 meilleures cartes) pour accéder au championnat de Bretagne qui permettra d'accéder à la finale inter-régionale au Golf de VAL QUEVEN.**

⇒ **Les tours départementaux et championnats départementaux sont organisés par les comités départementaux.**

## Les Inscriptions se font par l'EXTRANET

Date limite clubs et joueurs : **Le JEUDI 26 MAI 2016**

### Pour tous renseignements :

- E-Mail : [sergeludot@orange.fr](mailto:sergeludot@orange.fr)
- Portable : **06 83 07 12 88**

**ATTENTION : IL n'y aura pas d'inscription d'office**

### Modalités de qualification :

A l'issue du championnat départemental, les premiers du classement départemental après 4 tours (addition des 3 meilleures cartes ) seront qualifiés **suivant les quotas ci-après** :

Nombre de qualifiés par département et par catégories							
2016	U 12 Garçons	U 12 filles	U 14 benjamins G	U 14 benjamines F	U 16 minimes G	U 16 minimes F	Total
Dép 22	4	1	3	4	5	1	<b>18</b>
Dép 29	5	2	6	2	6	3	<b>24</b>
Dép 35	17	3	13	7	9	2	<b>51</b>
Dép 56	3	2	9	1	9	3	<b>27</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>8</b>	<b>31</b>	<b>14</b>	<b>29</b>	<b>9</b>	<b>120</b>

Le calcul des quotas a été fait en fonction des index par catégorie et par département avec un minimum de 1 joueur qualifiés dans chaque catégorie. Les éventuelles wilds-cards sont comptabilisées dans ces quotas. Il conviendra donc de les soustraire pour connaître le nombre exact de jeunes qualifiés dans chaque catégorie.

→ **Wilds-cards - invitations** : l'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié

**ARBITRAGE** : Christian Batard et Jacques Caulet

### **COMITE de l'EPREUVE** :

- Le **PRESIDENT** et le **CAPITAINE** des **JEUX** de l'AS du golf de Val Quéven
- Le **PRESIDENT** de la **COMMISSION SPORTIVE** de la **LIGUE** (S.Ludot)
- Les **ARBITRES** : Christian Batard et Jacques Caulet

## PHASE INTER - REGIONALE

(Gestion inter-régionale assurée par Bernard MARTIN)

**Compétition ouverte aux joueurs et joueuses, qualifiés (ées) à l'issue de la phase régionale, et selon les quotas attribués à chaque ligue pour chaque catégorie. (voir phase régionale)**

### ⇒ DATES DE LA RENCONTRE - FORME DE JEU

Date	Golf	Ligue	Forme de jeu
6 -7 et 8 JUILLET	VAL QUEVEN	Bretagne	18 trous SP par jour – 3 tours <b>2 tours pour les U 12 filles</b>

Possibilité de reconnaître gratuitement le parcours la veille de chaque compétition ou le mercredi qui précède l'épreuve, sous réserve de retenir un départ auprès du secrétariat.

### ⇒ CATEGORIES - DISTANCES (voir Vademecum Sportif 2015)

Catégories	Année de naissance	Parcours - Filles	Parcours – Garçons
U 12	2004 & après	environ 4275 m	environ 4910 m
Benjamins	2002 & 2003	environ 4660 m	environ 5540 m
Minimes	2001 & 2002	Environ 5035 m	Environ 5945 m

### ⇒ CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vademecum 2015 page 148)

**Epreuve "non-fumeur"** : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (1-9-3)

**Chariot électrique** : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

**Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

**Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

**Moyens de déplacements** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

**Téléphone portable** : Son utilisation est déconseillée (voir le règlement complet page 39 du vademecum 2016).

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

### ⇒ CLASSEMENT

A l'issue des trois tours (total des 3 scores), le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour chaque inter région sera qualifié pour le championnat de France des Jeunes.

**En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé**

D'après ce classement, seront qualifiés, pour les 3 Ligues, pour le Championnat de France des Jeunes 2016 :

**FILLES** : U 12 : **6** – U 14 (Benjamins) : **3** – U 16 (Minimes) : **4**

**GARÇONS** : U 12 : **7** – U 14 (Benjamins) : **11** – U 16 (Minimes) : **6**

**Ces quotas de joueurs qualifiés sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être légèrement modifiés. Le nombre exact de qualifiés par catégorie sera connu au + tard le dimanche 19 Juin.**

### ⇒ DATE LIMITE DE CONFIRMATION

Compétition	Lieu	Date limite	Inscription
6-7 et 8 juillet	GOLF de VAL QUEVEN	<b>Dimanche 26 juin à minuit</b>	<b>Par extranet</b>